

	NOTE DE SERVICE	NS-00824
	BQ-Prise en charge des envois extérieurs (sous traitance)	Date de mise en application : 27/12/2019
Direction	Suivi par : P. FRANCK – F. LAGARDE	

Seule la version électronique du document est valide

Objet : Prise en charge des envois extérieurs (sous traitance)

La mise en place des envois extérieurs dans les nouvelles organisations nécessite certains ajustements et rappels de consignes :

- **Le RTE, dont dépend le secteur EE, n'a pas vocation à réaliser de traitement pré analytique spécifique (remise à pH, lavages, décantation..).**
- △ Il est demandé au secteur spécialisé de réaliser ce traitement pour les examens sous-traités qui dépendent de leur service. Le secteur EE gère l'enregistrement et l'envoi de ces examens.
- **Si un examen habituellement réalisé au LBM doit être externalisé temporairement** (Arrêt provisoire de la production d'examens, contrôle...) le traitement pré analytique et l'enregistrement de ces examens sont réalisés par le secteur spécialisé dont dépend cet examen.
- △ L'échantillon préparé et enregistré sera ensuite déposé au secteur EE qui se chargera d'imprimer le bordereau d'envoi et effectuera le colisage et l'envoi.
- **Le manuel de prélèvement est mis à jour directement avec les fiches des manuels de prélèvement des sous-traitants** quand cela est possible. Si des consignes propres au LBM Nancy sont nécessaires elles apparaîtront sous forme de pictogramme spécifique (en plus du pictogramme EXT indiquant l'externalisation)
- △ Chaque spécialité conserve la responsabilité de mettre à jour les documents et paramétrages les concernant dans le manuel de prélèvement.

Fait à Nancy
Le 26/12/2019

Chef de pôle/Coordonnateur RTE

Dr. P. FRANCK

DESTINATAIRES
Pour information : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Direction des sites</i>
Pour exécution : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Pôle Laboratoires : Tous biologistes et cadres de santé et CSS</i>